Image not found or type unknown

Divorce pour faute preuve recevable?

Par **Manman94**, le **17/05/2016** à **15:06**

Bonjour
Avec ma femme nous allons entamer une procédure de divorce. J'ai cède à l'adultère suite à un délaissement de plusieurs années et au manque d'affection. Je m'en veux énormément mais notre couplé ne marchait plus et nous étions pas fait pour être ensemble cette dernière a mes relevés de compte ou je me suis inscrit sur un site de rencontre. Et des capture écran de mon profil sur le site de rencontre.
Je veux faire un divorce à lamiable j'assume ma faute prends en charge tous les frais y compris les différents crédits du couple. Elle garde le mobilier je l'aide même à trouver un appartement ayant des facilité avec mon travail. Ces preuves sont elles recevable devant un juge pour un divorce pour faute.
Merci à vous

Par **Visiteur**, le **17/05/2016** à **15:42**

Bonjour,
preuve de ? que vous avez été sur un site de rencontre ? et ?? ça ne prouve pas l'adultère !? tout au plus son intention ? et encore... et même ? Bref le divorce pour faute existe toujours dans les textes mais dans la réalité il ne donne rien de spécial de nos jours ! Pour un divorce à l'amiable il ne suffit pas de tout prendre en charge, il faut surtout que l'autre soit ok sur TOUT !! D'après ce que vous dites, si madame est assez intelligente...

Par **Manman94**, le **17/05/2016** à **15:46**

Elle a mes relevés de compte... Mon profil des mails ou elle a créé un faux profil pour me piéger. Mais je ne l'ai pas rencontrer mais nous avons parler ensemble sur le site de rencontre c'est tout. Et oui nous sommes d'accord sur tout sauf la pension ou je demande un peu moins pour refaire ma vie et accueillir les enfants de de bonnes conditions. J'ai peur que si nous effectuons un divorce normal on va dire le juge m'impose une pension alimentaire très élevé. En sachant que j'assume tout les frais les crédits elle garde le mobilier etc... je repars la queue entre les jambes j'assume ma faute mais ce qui compte ce sont les enfants avoir un logement pour les accueillir dans de bonnes conditions.je prends sur moi et essaie de la convaincre de faire un divorce à lamiable mais c'est pas gagné. ..

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés